

Réf: Dossier 486224

Avis de constitution

SOCIETE « HAMAHOULLAH IVI »

Siège ABIDJAN ANYAMA CITEPTUA D'EBIMPE Lot :
323 Ilot 18, Lot 323, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/2026, et enregistrés le 12/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAMAHOULLAH IVI »

Objet :

- VENTE DE GAZ
- COMMERCE DE TEXTIL ET CHAUSSURE
- COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA CITEPTUA D'EBIMPE Lot :
323 Ilot 18, Lot 323, Ilot 18

Dirigeant(s) Mlle DOUKOURE FATOUMATA DE SEIBANE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02581 du 23/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13466/GTCA/RC/2026 du 23/02/2026

